

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
22 JUIN 2023**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
  - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1 Aucun
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
  - 7.1 Prise de position – Offre de règlement – Dossier Entrepôts Huberdeau
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
  10. Aucun
  - 1
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
  11. Aucun
  - 1
- 12 VARIA
  12. Aucun
  - 1
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal, tenue le Jeudi 22 juin 2023 à 16h à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean-Marie Mercier maire  
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1  
M. Michel Monette conseiller poste #2  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Mme Catherine Emond, directrice générale par intérim

Absence motivée:

M. Bertrand Boire conseiller poste #4  
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5

**Dépôt – Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal soumis**

Rapport verbal de la direction générale indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

**2023-06-185 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Martin Van Winden,  
Appuyé par M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 16h05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-06-186 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Michel Monette,  
Appuyé par M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis spécial de convocation notifié dans les délais légaux et dans la procédure requis par le Code municipal du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**2023-06-187 Prise de position – Offre de règlement – Dossier Entrepôts Huberdeau**

01. Considérant l'offre de règlement rédigée par Me Rémy Cliche, avocat, datée du 5 juin et transmise à la Municipalité par Me Marchand par courriel le 15 juin 2023;

02. Considérant que la présente offre survient dans le contexte de l'inspection d'un bâtiment illégalement construit;

03. Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'offre en question et a étudié les propositions de la requérante y présentées;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De refuser l'offre de règlement hors cour dans le dossier no. 755-17-003538-223 contre Entrepôts Huberdeau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

**2023-06-188 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil,

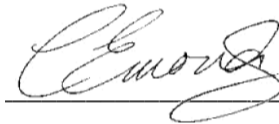
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 16h06.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



JEAN-MARIE MERCIER  
MAIRE



CATHERINE EMOND  
DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR  
INTÉRIM

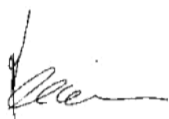
**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR  
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER  
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE extraordinaire  
TENUE LE Jeudi 22 juin 2023 à 16h (ARTICLE 142 DU C.M.)**

---

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du Jeudi 22 juin 2023 à 16h et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 28 juin 2023



---

Jean-Marie Mercier,  
Maire